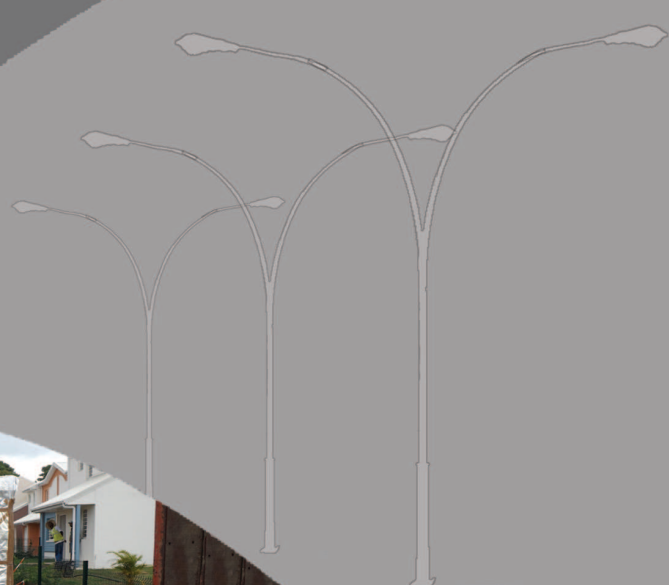


Rapport d'activité 2011

Syndicat mixte d'électricité de
la Guadeloupe



Pour toute question
www.symeg.net



LE Sy.MEG
LE SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DE LA GUADELOUPE

Notre réseau en toute confiance!



LESy.MEG

LE SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DE LA GUADELOUPE

Notre réseau en toute confiance!

Edito



A l'écoute des communes et de l'ensemble des usagers, nos actions auront permis de renforcer la présence et l'intervention du syndicat dans le département. Ce rapport d'activité, s'attache à retracer les grandes orientations d'une action collective, tendue vers

le développement de notre territoire.

Dans la continuité du travail réalisé les années précédentes, ce sont plus de 15 millions d'euros qui ont été consacrés aux travaux sur le réseau d'électrification rurale.

Ce chiffre témoigne de la réalité des besoins et de la vitalité du syndicat à y répondre.

Dans le domaine de l'électrification rurale, le Sy.MEG a poursuivi ses efforts en termes de travaux, a renforcé et sécurisé les réseaux et a réalisé de nombreux enfouissements pour l'esthétique de notre territoire.

Dans le domaine de l'éclairage public, le syndicat, accompagne les communes en apportant son aide technique autant pour la rénovation, l'aménagement, que pour la mise en valeur des sites et monuments.

A l'heure des économies d'énergie, rénover l'éclairage public pour mieux maîtriser les consommations est devenu une nécessité.

Ainsi, la mise en œuvre d'un système de communication haut-débit et intelligent pour la gestion du réseau électrique, d'éclairage public sur la Guadeloupe est en cours.

Avec une équipe qui s'accroît et des compétences qui se renforcent et s'étendent, le Sy.MEG est plus que jamais au cœur de vos réseaux.

C'est donc avec enthousiasme que je vous présente ce rapport d'activité pour l'année 2011. Je souhaite que ce document vous permette d'apprécier le travail accompli et de partager mon ambition de créer un outil permettant de garantir un service public de qualité au service de toutes les communes et de ses habitants.

Enfin, je remercie chaleureusement pour leur implication les Vice-présidents et délégués du comité syndical et pour son expertise l'équipe administrative et technique du Sy.MEG sans oublier l'ensemble de nos partenaires.

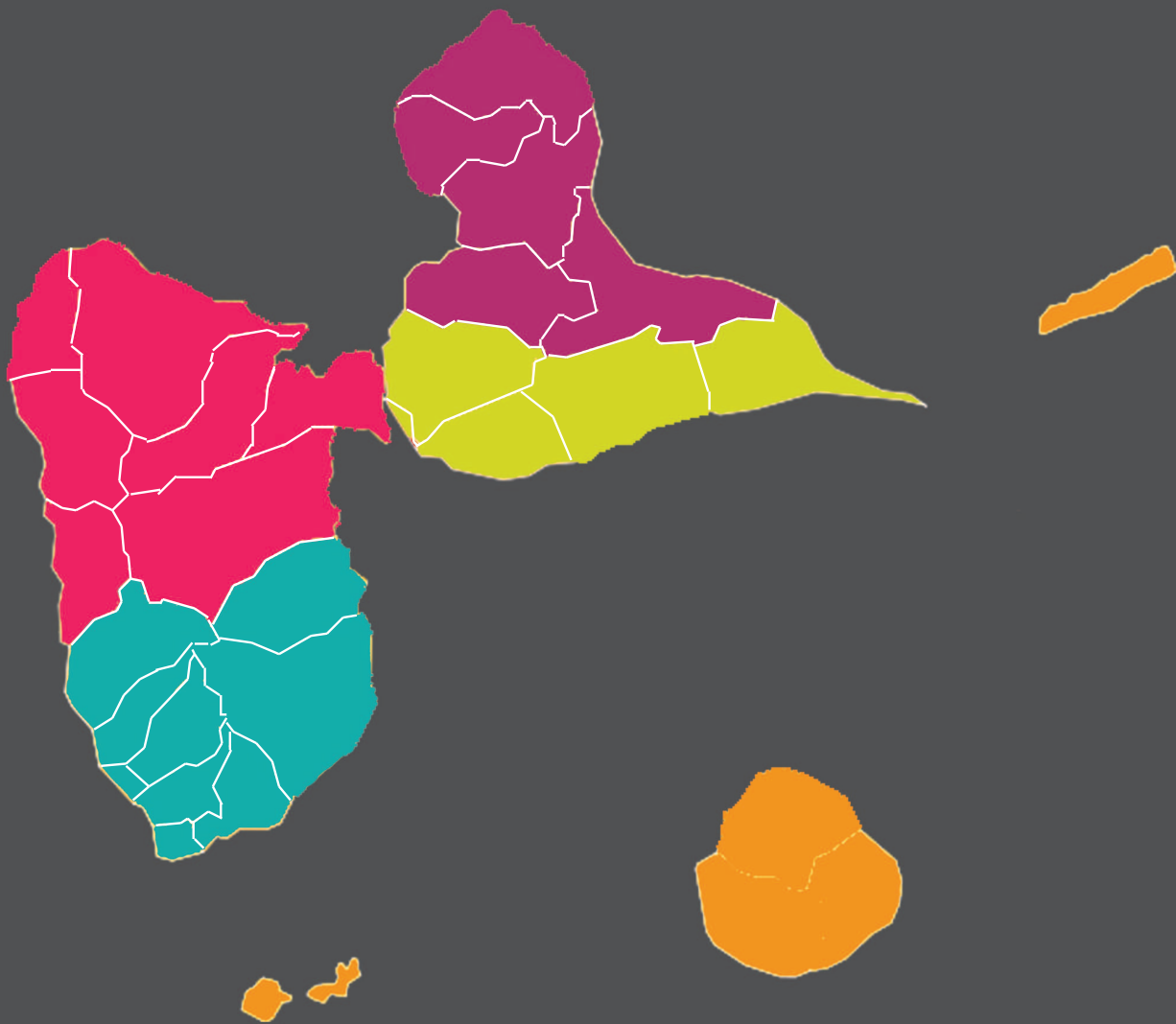
Merci de votre confiance et bonne lecture à tous.

SOMMAIRE

La carte des travaux	4
Electrification rurale	5
L'éclairage public	8
Les réseaux électriques en Guadeloupe	10
Les actions de communication	11
Le budget en bref	13

La carte des travaux

Le découpage géographique des travaux a été réalisé afin développer de façon prioritaire la proximité avec nos pétitionnaires. Ainsi, les études et les travaux sont suivies de façon régulière par les chargés d'affaires du syndicat et réalisés par les entreprises selon les zones suivantes :



- Secteur 1 : Nord Basse-Terre
- Secteur 2 : Sud Basse-Terre
- Secteur 3 : Nord Grande -Terre
- Secteur 4 : Sud Grande -Terre
- Secteur 5 : Iles du Sud

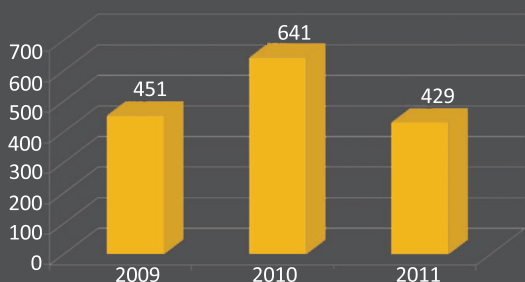
Electrification rurale

Renforcer les actions pour le développement et l'amélioration des réseaux

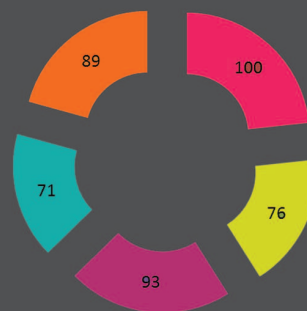
En 2011, le Sy.MEG a renforcé sa volonté d'apporter une électricité de qualité à tous et en tous points du territoire de la Guadeloupe. Ce sont plus de 15 millions d'euros qui ont été consacrés aux travaux d'extension, de renforcements, de sécurisation et d'enfouissement sur le réseau.

Evolution des demandes de raccordement déposées au Sy.MEG entre 2009 et 2011

Nombre de dossiers déposés au Sy.MEG



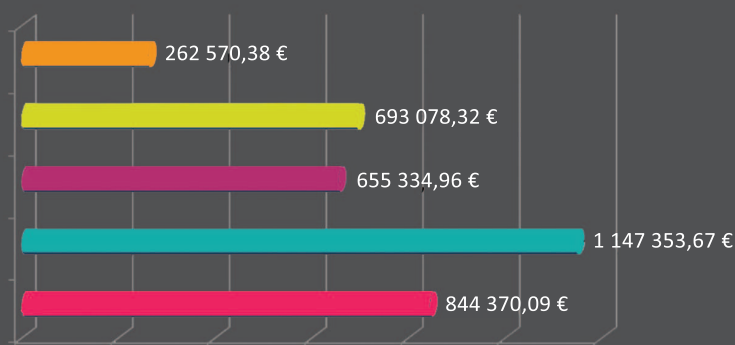
Nombre de dossiers par secteur



Les travaux d'extension

Les extensions consistent à prolonger les réseaux de distribution d'électricité afin de desservir en énergie électrique de nouveaux usagers : maisons individuelles, lotissements, constructions communales

Montant des extensions par secteur



Les travaux de renforcement

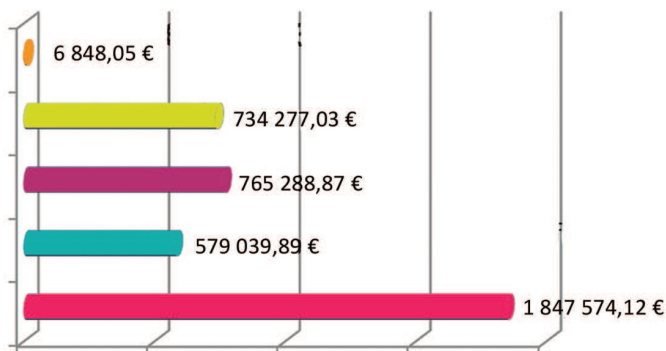
Ces travaux ont pour objectif de renforcer le réseau et de l'adapter au développement des besoins des usagers.

178 opérations de renforcement ont été engagées sur l'année 2011 pour un montant total de **3,93 millions d'euros**. La grande majorité des renforcements a été effectuée suite à une demande de raccordement d'un usager.

Le Sy.MEG réalise l'intégralité du renforcement qui relève de sa compétence avec un financement également du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ) ainsi que par une subvention du Conseil général qui s'élève à 1 million d'euros.



Montant des renforcements par secteur



Les travaux de sécurisation

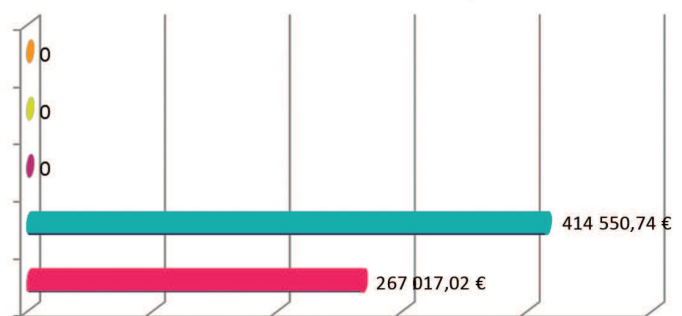
L'opération de sécurisation consiste à remplacer les fils nus, fragilisés et vétustes, par des câbles torsadés plus résistants. Le but est de résorber les coupures de courant (provenant notamment des contraintes climatiques) et d'assurer la continuité de la fourniture d'électricité.

Un programme spécifique de remplacement a été mis en place en 2011 avec le soutien du FACÉ.

Grâce à ce plan d'action, le Sy.MEG a réalisé des travaux sur les secteurs 1 et 2 pour un montant total de **681 567 €**.

Des travaux de sécurisation qui engagent l'avenir de nos réseaux.

Montant des sécurisations par secteur



Les travaux d'effacement de réseaux

Dans un objectif de sécurité des ouvrages (cyclones), des personnes (poteaux en bord de route) et d'amélioration esthétique, ces opérations visent à enfouir les réseaux électriques tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

En 2011, le Sy.MEG a mobilisé **0.5 millions d'euros** pour l'enfouissement de plus de 500 km de réseau basse et moyenne tension.

En partenariat avec les collectivités, le syndicat s'est engagé dans un important programme d'enfouissement des réseaux aériens.

La coordination reste la difficulté essentielle de ces chantiers et notamment l'articulation avec l'enfouissement des lignes France Télécom.



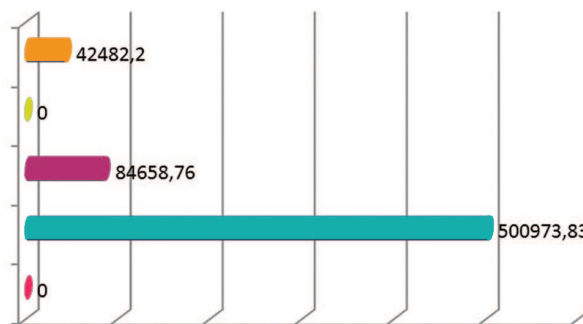
En 2011, les chantiers d'enfouissement ont été réalisés en partenariat avec l'agence des 50 pas géométriques.

L'AG50 a entrepris un vaste programme d'équipements conformément à l'article 5 de la loi 96-1241 du 30 décembre 1996, de quelques zones littorales, avec un double objectif :

- Développement des activités économiques et touristiques
- Amélioration de l'habitat

Pour mettre en œuvre ces chantiers, le Syndicat mixte d'électricité de la Guadeloupe (Sy.MEG) réalise les travaux d'enfouissement des réseaux aériens, avec le cofinancement d'EDF et de France Télécom.

Effacement de réseau en partenariat avec l'AG50



Le Sy.MEG rappelle la nécessité pour les collectivités d'anticiper leurs projets permettant ainsi au syndicat d'élaborer un schéma directeur des travaux sur une période de quatre ans.

L'éclairage public

Tout en assurant la sécurité des biens et des personnes, l'éclairage public contribue aussi, tout comme les opérations d'illuminations, à améliorer le cadre de vie.

Pour une collectivité, l'éclairage public représente 60% des dépenses liées à l'électricité. Il constitue le premier poste de consommation électrique des communes. Réduire les charges d'une commune passe donc aussi, par la réduction de sa facture d'électricité.

A la différence des réseaux de distribution d'énergie, le réseau d'éclairage public est propriété des communes qui en assurent la gestion, sauf si elles ont transféré la compétence au Sy.MEG.

C'est le cas pour 7 communes du département.

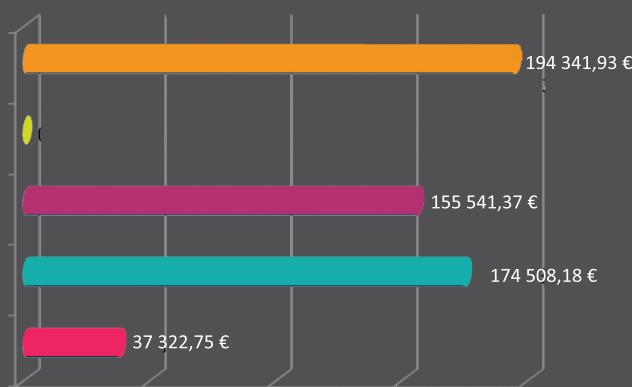
Adhérer à cette compétence : quels avantages pour les communes ?

Adhérer à cette compétence optionnelle peut apporter un certain nombre d'avantages qu'il soit technique, ou organisationnel.

En effet, le Sy.MEG s'engage auprès des communes notamment pour la mise en sécurité des installations existantes, l'assurance d'un éclairage de qualité, une rapidité d'intervention et la rationalisation des consommations et des achats d'électricité ainsi qu'une connaissance du parc de la collectivité.

Toujours dans le cadre du programme d'équipement de l'Agence des 50 pas géométriques, le Sy.MEG a ainsi, réalisé des travaux sur le réseau d'éclairage public au cours de ces chantiers.

Eclairage public réalisé dans le cadre des chantiers en partenariat avec l'AG50



Dans le cadre du marché à bon de commande 2010-2011, les villes de Pointe à Pitre et de Vieux Habitants ont bénéficiées de cette prestation.

Exceptionnellement, le Sy.MEG a mis en lumière les communes du Baillif, Deshaies, Terre de Bas et Gourbeyre pour un montant de 47 273.00€.

Réalisation des audits d'éclairage public

Le Sy.MEG en partenariat avec l'ADEME a réalisé un Audit d'Eclairage Public pour une grande partie des communes du département.

Ce diagnostic permet de donner aux collectivités qui le souhaitent une vision globale des investissements les plus pertinents pour économiser l'énergie électrique dans le respect des normes applicables garantant la sécurité des usagers de la voirie.

Le diagnostic

Au total il y a 67 500 Points Lumineux en Guadeloupe dont :

- 83% du parc éclairage public guadeloupéen est considéré comme très énergivore
- Contexte national : 30% du parc en France est énergivore
- 24% seulement des armoires en moyenne sont en bon état
- 27% seulement des Points Lumineux en moyenne sont en bon état
- 41% des supports métalliques sont en bon état.

Les causes

Plusieurs facteurs sont à l'origine du **vieillessement du matériel** :

- l'ancienneté des installations,
- les conditions climatiques particulières en Guadeloupe : l'air marin, l'humidité due aux pluies très régulières, les températures très élevées, l'ensoleillement important.

Les illuminations festives

En fin d'année 2011, 7 communes qui avaient pris part au projet de groupement de commandes ont bénéficiées de prestations liées aux illuminations festives (l'achat, la pose et la dépose des installations d'illuminations festives).



La maîtrise de l'énergie

L'électricité ne se stocke pas sur le réseau, il faut à tout instant équilibrer la production d'électricité et la consommation.

La commission MDE a proposé d'utiliser le levier de l'article L.2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au Sy.MEG de réaliser dans des conditions non discriminatoires, des actions tendant à maîtriser la demande d'énergie des consommateurs finals pour éviter ou différer l'extension ou le renforcement des réseaux publics de distribution d'électricité.

Les membres de la commission MDE, ont décidé de s'orienter vers la sensibilisation des personnels des collectivités pour une utilisation raisonnée de l'électricité sur les lieux de travail. Une exposition sur l'énergie est en projet sur le site de Beauport.

Le réseau électrique en Guadeloupe

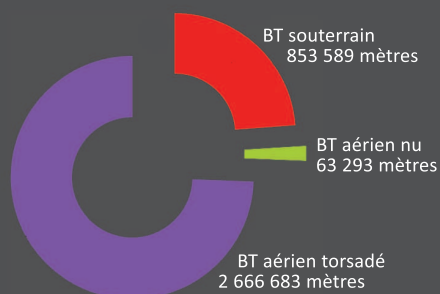
Points de repère

- 5 497 Km réseau de distribution,
- 2 415 Postes de transformation - 39 postes de répartition HTA/HTA,
- 528 Chantiers ouverts en 2011 (dont 322 en extension et 178 en renforcement),
- 459 Etudes engagées – 802 études réalisées effectivement en 2011,
- 3 Marchés attribués à 37 entreprises,
- 426 Devis réalisés (dont 305 pétitionnaires ayant donné suite au devis),
- 429 Dossiers reçus en 2011 (2009 : 451 dossiers reçus et 2010 : 641 dossiers reçus).

Le réseau basse tension (BT)

Le réseau BT représente 3 583,5 Km dont 24% en souterrain, 74% en torsadé et 2% en fil nu.

Le réseau BT en 2011



Evolution du réseau BT entre 2008 et 2011

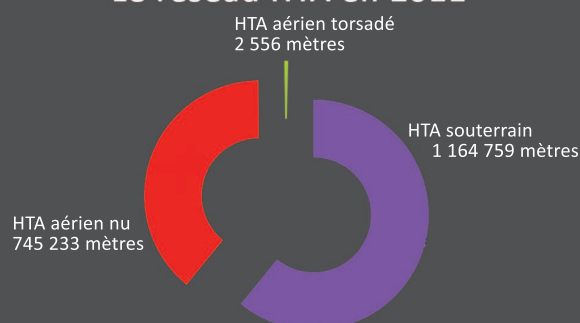
Année	BT souterrain (mètres)	BT aérien nu (mètres)	BT aérien torsadé (mètres)	% de souterrain
2008	762 800	71 021	2 608 100	22,16
variation	4,18%	-2,28%	0,47%	
2009	794 721	69 400	2 620 237	22,81
variation	4,75%	-3,66%	1,13%	
2010	832 498	66 862	2 649 973	23,46
variation	2,53%	-5,34%	0,63%	
2011	853 589	63 293	2 666 683	23,82

Le réseau haute tension (HTA)

Evolution du réseau HTA entre 2008 et 2011

Année	HTA souterrain (mètres)	HTA aérien nu (mètres)	HTA aérien torsadé (mètres)	% de souterrain
2008	997 410	790 000	3 549	55,69
variation	2,6%	-1,01%	-0,42%	
2009	1 023 359	781 994	3 534	56,57
variation	7,19%	-1,48%	37,69%	
2010	1 096 926	770 456	4 866	58,59
variation	6,18%	-3,27%	-47,47%	
2011	1 164 759	745 233	2 556	60,87

Le réseau HTA en 2011



Les actions de communication

Récompense des étudiants des filières professionnelles

Pour la deuxième année consécutive, le Sy.MEG, en collaboration avec le Rectorat et un nouveau partenaire EDF, a récompensé les bacheliers des filières professionnelles dans les 9 lycées de Guadeloupe qui dispensent les disciplines génie électrotechnique, énergétique et maintenance.

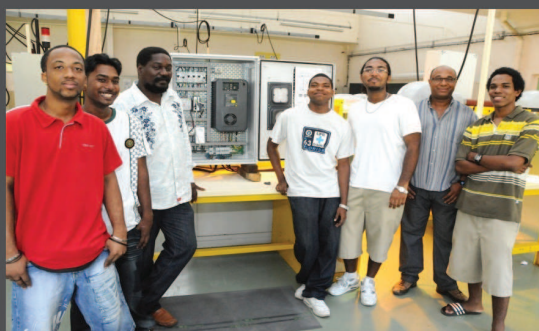
Le 13 juillet 2011, 5 bacheliers de ces filières sur les 26 candidats présélectionnés étaient invités à recevoir leur prix.

Chaque élève, a reçu un prix numéraire de 1 000 euros et le plus méritant, un prix spécial du partenaire EDF.



Accompagnement des élèves du lycée Charles Coëffin de Baie-Mahault

Dans sa démarche de rapprocher le monde professionnel de l'enseignement, le Sy.MEG a signé une convention de partenariat avec le Lycée Charles Coëffin de Baie Mahault.



Ce partenariat se traduit par la proposition de projets qui servent de support d'examen au BTS électrotechnique dans le cadre réglementaire de la préparation de l'épreuve professionnelle de synthèse du BTS ET.

Le projet retenu a été la construction d'une armoire de gestion d'éclairage public dans un objectif d'optimisation des installations d'économies d'énergie.

Ce projet de plus de 8 000 € financé par le Sy.MEG a été réalisé par cinq élèves.



Formation des élus

Pour cet exercice 2011, les élus du Sy.MEG ont bénéficié du droit à la formation. Ils ont participé à des salons, à des sessions de formations et à des journées techniques organisées par la FNCCR.

La priorité a été donnée à la Communication. Une formation animée par le CELSA intitulée « médiatraining des élus » a été organisée les 14, 15, 16 et 17 novembre 2011. Déclinée en deux sessions elle a permis aux élus de parfaire leur communication à l'aide d'outils de média-training.

En mai 2011 des élus avaient participé au même module proposé par la FNCCR.



Séminaire des élus et des cadres territoriaux

Deux matinées de travail et d'échanges ont été organisées par le Sy.MEG le 8 juin à Sainte-Anne et le 22 juin 2011 dans le secteur de la Basse-Terre à Saint-Claude.

Ces rencontres à l'attention des élus et des cadres territoriaux ont été l'occasion de mieux présenter l'Institution et ses missions, d'exposer ses modes d'interventions et bien entendu de créer avec les communes un véritable réseau d'échanges.



Toujours dans un souci de proximité, le 8 juin 2011, le nouveau « logiciel travaux » développé au sein du Sy.MEG a été présenté aux élus.

Cet outil permet de suivre à tout moment la « vie » d'un dossier d'extension. Il sera accessible aux communes et leur permettra d'apporter des réponses à leurs administrés sur l'avancement de leur dossier et des travaux.

Cette initiative a été bien accueillie par l'ensemble des participants qui ont répondu très nombreux à l'invitation.



Les vœux du Président

Le 15 Janvier 2011, le Président a reçu l'ensemble des délégués ainsi que le personnel du Sy.MEG pour une traditionnelle cérémonie des vœux.

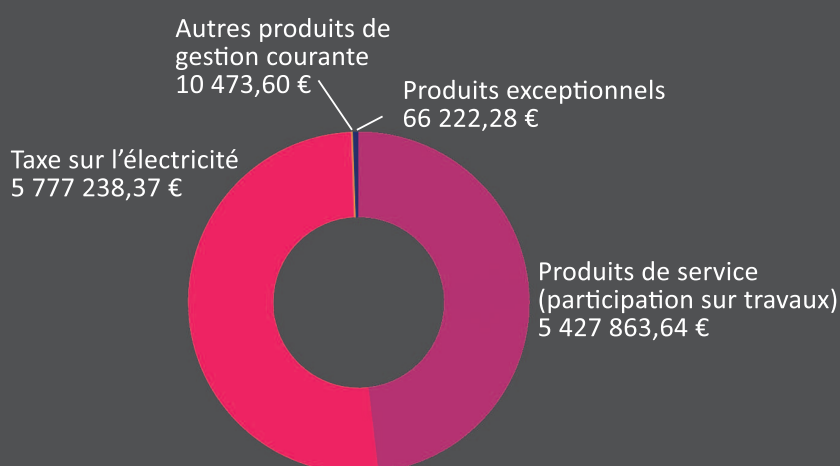
Cette manifestation a été l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée et de décliner les perspectives pour cette nouvelle année.

Une belle soirée de vœux 2011.

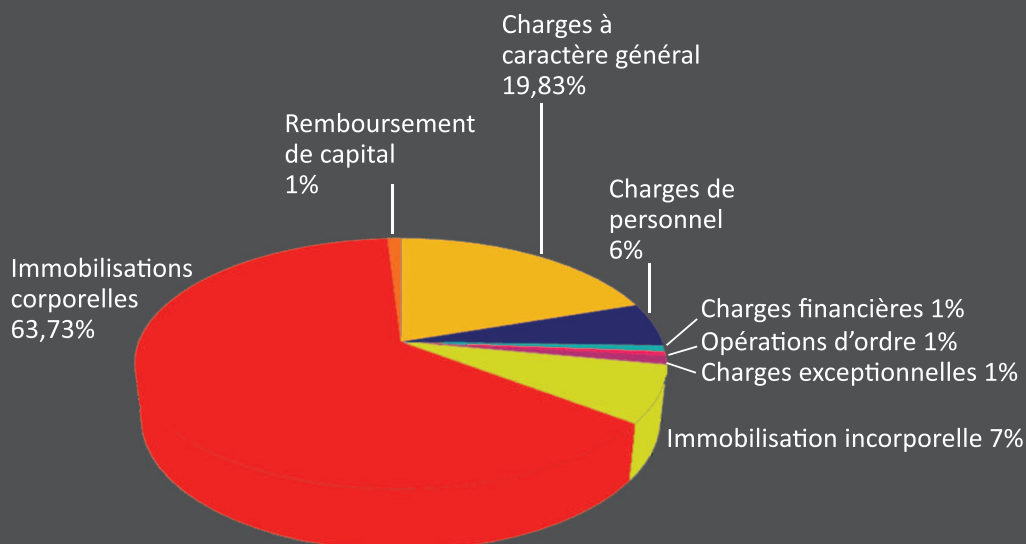
Le budget en bref

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 035 791,15 €	11 282 289,31 €
Investissement	22 223 278,63 €	17 468 506,95 €
Total	27 259 069,78 €	28 750 796,26 €

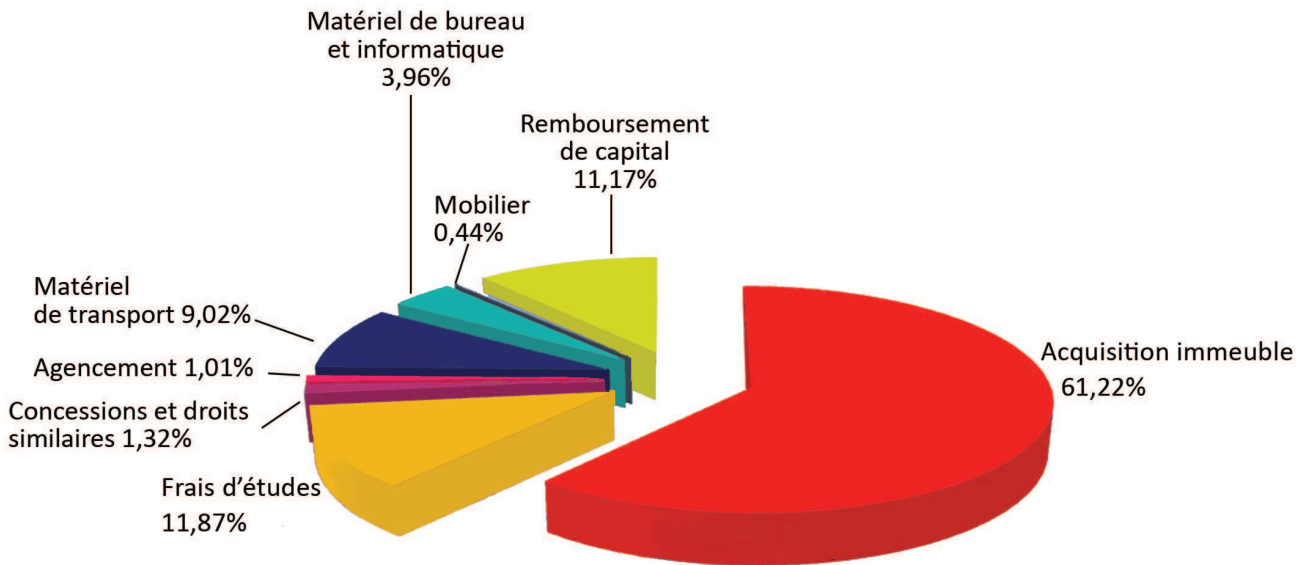
Recettes de fonctionnement du Sy.MEG en 2011



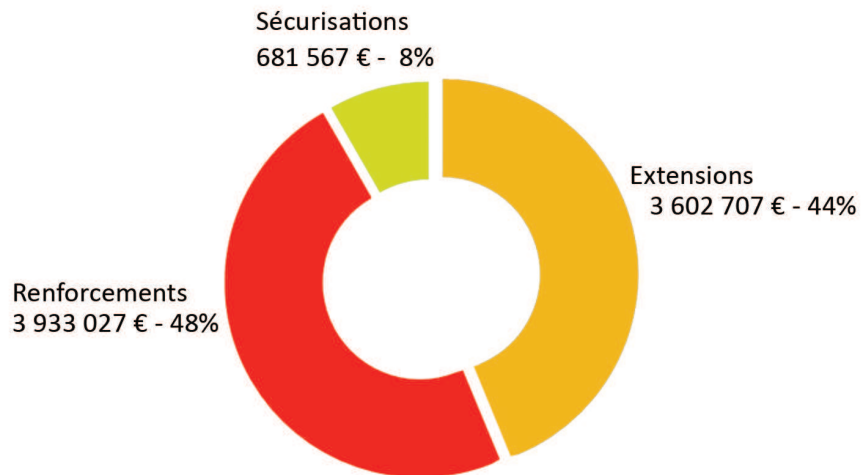
Dépenses du Sy.MEG en 2011



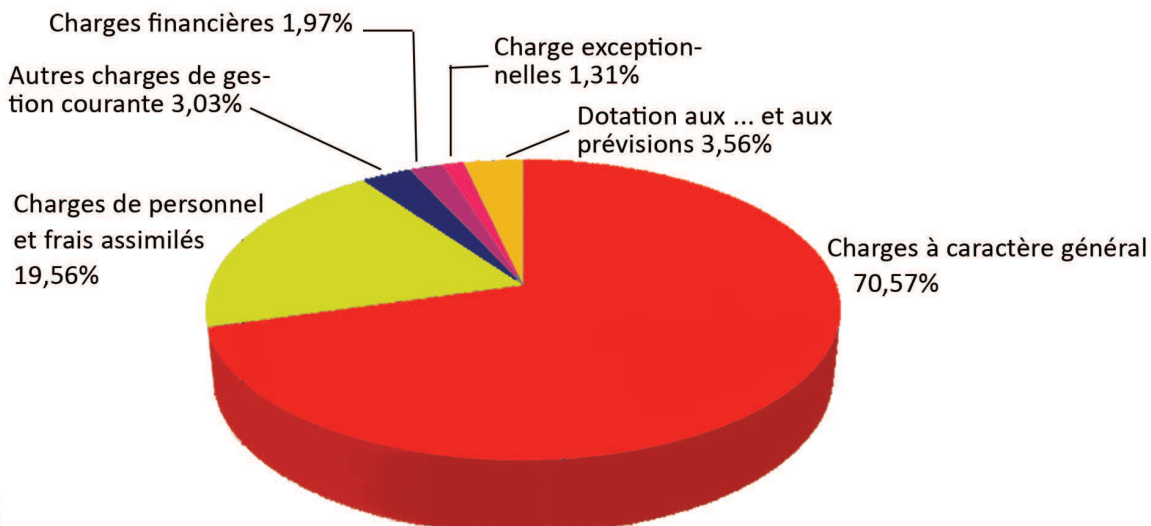
Dépenses d'investissement hors programmes d'opération



Dépenses d'investissement



Dépenses de fonctionnement





Sy.MEG

Imm. SCI Bill Fish
1er étage
Moudong Sud - Jarry
97122 Baie-Mahault
tel : 05 90 81 38 22
fax : 05 90 81 76 67